

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 16 mai 2014

**Service instructeur**

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2014-5-2-3

**Service consulté**

Haute-Alsace Tourisme Agence de Développement Touristique

**AIDES EN FAVEUR DES MEUBLES DE TOURISME ET CHAMBRES D'HÔTES**

Résumé : Il est proposé d'attribuer un montant global de subventions de 29 352 € en faveur de 4 porteurs de projets, selon le tableau annexé au présent rapport précisant la répartition des aides affectées aux différents bénéficiaires.

Un dispositif en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes, commun aux deux Départements, a été mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 afin d'encourager l'amélioration qualitative de l'offre alsacienne de meublés de tourisme et chambres d'hôtes classés et labellisés.

Quatre dossiers sont soumis à votre examen dans le présent rapport et dont vous trouverez le détail dans le tableau joint en annexe. Le montant total des subventions susceptibles d'être attribuées s'élève à 29 352 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer quatre subventions au titre du dispositif en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes, selon le tableau joint en annexe, pour un montant total de 29 352 € ;
- de prélever les crédits correspondants sur le chapitre 204, fonction 94, nature 20422, programme F241 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service du Développement Economique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

**DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 16 MAI 2014**

**Hébergements – Meublés de tourisme et chambres d'hôtes  
PROGRAMME 2014**

Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant subventionnable retenu	Taux	Montant de la subvention	Label	Nombre d'équipements
<b>M. et Mme SCHNEIDER Francis</b> Modernisation d'un meublé de tourisme à MUNSTER  HEB04237	6 762 €	20 %	1 352 €	Gîtes de France	1
<b>M. et Mme SCHLIER Christophe</b> Création d'un meublé de tourisme à HEIMERSDORF  HEB04238	35 000 € (plafond)	20 %	7 000 € (plafond)	Gîtes de France	1
<b>M. et Mme MESSA Robert</b> Création d'un meublé de tourisme à METZERAL  HEB04240	35 000 € (plafond)	20 %	7 000 € (plafond)	Gîtes de France	1
<b>M. et Mme KNOPF Manuel</b> Création de 2 meublés de tourisme au BONHOMME  HEB04239	70 000 € (plafond)	20 %	14 000 € (plafond)	Clévacances	2
<b>Total</b>	<b>146 762 €</b>		<b>29 352 €</b>		<b>5</b>

Ces dossiers ne font pas l'objet d'autres financements de la part des collectivités territoriales.